

Une entreprise qualifiée et partenaire

Solinjection® est agréée par les grandes compagnies d'assurance française : AXA, SMABTP, MAAF, MMA, GMF, AVIVA, etc. et travaille régulièrement avec les cabinets d'experts Constructions et Dommages. Elle intervient également pour les maîtres d'ouvrage publics ou privés. Solinjection® est qualifiée QUALIBAT 1263 pour la consolidation des sols et son cahier des charges est validé par SOCOTEC (rapport 14-0084 du 13 janvier 2014). La norme NF EN 12715 « Exécution des travaux géotechniques spéciaux – Injection » établit des prescriptions et recommandations complémentaires pour la conception et l'exécution des projets d'injection géotechnique.

Des interventions évaluées et accompagnées par des spécialistes

Les solutions d'injection sont étudiées par :

- une équipe d'ingénieurs dans le cadre d'une étude préalable en relation avec les experts,
- les maîtres d'œuvre
- les bureaux de so

Après l'expertise de l'ouvrage et de son environnement, ainsi que des investigations menées par des géotechniciens, **Solinjection**® établit son projet comprenant toutes les spécifications nécessaires pour obtenir une solution pérenne.

Respect de l'environnement

Solinjection® utilise une large gamme de produits à injecter en fonction des caractéristiques du sinistre traité. Les essais confiés à l'organisme PROVADEMSE d'INSAVALOR révèlent que la mousse de polyuréthane est un produit inerte, sans impact nocif sur l'environnement et sur la santé des occupants*.

* Voir rapport sur le site internet.







DIRECTION TECHNIQUE: 32 rue la Boétie – 75008 PARIS Tél. 0810 100 380 email: info@solinjection.com – www.solinjection.com



TRAVAUX DE PRECISION ET ENGAGEMENTS DE SPECIALISTES



Solinjection[®], une expertise complète et adaptée à vos besoins...

Acteur majeur en injection de sol, Solinjection® est spécialisé dans les travaux de consolidation de sol et plus particulièrement en réparation de fondations et dallages sinistrés.

Solinjection® intervient aussi bien pour des applications résidentielle, industrielle, commerciale ou en travaux d'urgence. Grâces aux propriétés des résines expansives spécialement conçues pour ses applications, Solinjection® met en œuvre ses procédés techniques de haute précision pour répondre parfaitement aux spécificités de chaque intervention.

Son équipe d'ingénieurs intervient aux côtés des experts, des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrage pour apporter des solutions pérennes, techniquement adaptées et financièrement compétitives.

LES AVANTAGES

- coût compétitif
- pas d'excavation nécessaire
- une durée d'exécution des travaux et d'immobilisation des locaux réduite
- respect de l'environnement
- une installation de chantier restreinte grâce au camion-atelier spécialement équipé pour contenir le matériel d'injection.



Traiter les sols argileux plastiques*

La solution brevetée SAFE CLAY® est spécialement concue pour traiter les pathologies liées aux tassements différentiels des dallages et des ouvrages fondés sur des sols sensibles aux variations hydriques. Elle permet de limiter l'influence sur les sols argileux des phénomènes de sécheresse et de réhydratation notamment par une réduction de la perméabilité du sol et de sa teneur en eau. Lors des injections, une majorité des fissures du sol sont remplies par la mousse de polyuréthane expansive.

* Voir domaine d'application dans le cahier des charges.

SOLUTION **RENFORJOINT®**

Traiter les joints de dallages industriels

La solution RENFORJOINT® stabilise les phénomènes de pianotage des dallages industriels. Il s'agit de mouvements verticaux concentrés au niveau des joints entre les différentes dalles et qui se produisent au moment du passage des engins de manutention.

La résine, pas ou peu expansive, spécialement conçue pour Solinjection®, est injectée en sous-face du dallage afin de remplir les vides entre le sol d'assise et le dallage et évite le mouvement de ce dernier.

procédé avantageux face aux techniques traditionnelles.

À chaque domaine d'application sa solution Solinjection® dédiée



Améliorer la portance des sols

La solution SOIL COMPACTING® s'applique lorsque la portance du sol est insuffisante pour supporter dans des conditions satisfaisantes les charges apportées par les constructions.

Les injections de résine expansive assurent une densification du sol qui permettent d'augmenter la capacité portante du sol et neutraliser les zones de contrainte insuffisante. La technologie de Solinjection® permet un traitement de sol jusqu'à 10 mètres de

- Augmentation de la portance du sol par sa densification
- Neutralisation des zones de contrainte insuffisante.



Relever les dallages affaissés

La solution RENFORSLAB® permet le relevage des dallages (résidentiel, commercial, industriel, routier, autoroutier et aéroportuaire, etc.) en remplissant, par la mousse de polyuréthane expansive, l'interface entre le dallage affaissé et son sol d'assise.

C'est une solution idéale pour permettre au dallage affaissé de retrouver son état d'origine sans qu'il y ait nécessité de le démolir. En effet les trous nécessaires à l'injection sont percés, tant que possible, à travers des joints de revêtement de sol. La profondeur des injections dépend exclusivement de celle des vides sous dallage. Si le diagnostic pré-travaux démontre une instabilité du sol d'assise du dallage, la solution SOIL COMPACTING® pourra être préalablement mise en œuvre.



Remplir les cavités souterraines et travaux d'urgence

Dans le cadre des travaux de renforcement du sol ou des cas d'urgence, on se trouve dans des situations où des cavités se sont créées et menacent la stabilité des ouvrages et/ou leur exploitation dans des conditions satisfaisantes.

La solution RENFORVOID® comble, en travaux d'urgence ou de façon définitive, les cavités superficielles accessibles depuis le dessus ou des cavités souterraines accessibles à l'intervention directe d'un homme.

La solution RENFORVOID® reste souvent techniquement et financièrement plus adaptée que des solutions habituelles de remplissage en béton. En effet, en plus de son coût réduit, elle évite la création de surcharges importantes qui pourraient aggraver le sinistre.









